

Conditions générales CEFORI

Les présentes conditions générales s'appliquent à toute offre de CEFORI. Entrée en vigueur: à partir du 1er janvier 2020.

Inscription et paiement des écolages

Une inscription acceptée par CEFORI, qu'elle soit orale ou écrite, vous oblige à payer l'écolage. Le non-paiement de l'écolage ne sera pas considéré comme une annulation de votre inscription.

Organisation des cours

Pour des raisons d'organisation, CEFORI se réserve le droit de reporter des cours ou de regrouper des classes, de déplacer le lieu du déroulement ou de réduire la durée d'un cours moyennant un remboursement proportionnel de l'écolage. En cas d'absence du formateur attiré, la direction de l'école procédera à son remplacement par un formateur de qualifications équivalentes.

Nombre de participants et déroulement du cours

Afin d'assurer un parfait déroulement de nos cours, nous fixons, pour chacun d'entre eux, un nombre minimal et un nombre maximal de participants. Les places seront attribuées dans l'ordre d'arrivée des confirmations fermes d'inscription (sous réserve du paiement de l'écolage effectué dans le délai imparti). En règle générale, si le nombre des participants est insuffisant, le cours n'aura pas lieu et le client sera dispensé du paiement.

Exclusion d'un cours

La direction de l'école se réserve le droit d'exclure un(e) ou plusieurs participant(e)s en précisant les motifs. La totalité de l'écolage reste dû dans les cas suivants (pas de remboursement complet ou exemption complète ou au pro rata des heures non suivies): exclusion due au non-paiement de l'écolage ou comportement inacceptable (insultes, agression, dégradation volontaire de matériel, etc.).

Annulation d'inscription*

Toute inscription revêt un caractère obligatoire. En fonction de la date de l'annulation, nous consentirons à une dispense totale ou partielle du paiement de l'écolage. Les dispositions à ce sujet sont les suivantes:

Pour les cours dont l'écolage est égal ou inférieur à 1'000 francs:

En cas d'annulation d'inscription jusqu'à une semaine avant le début du cours, nous pouvons consentir à une dispense ou à un remboursement de l'écolage, moyennant la contribution aux frais de 30 francs. En cas d'annulation moins d'une



semaine avant le début du cours, l'intégralité de l'écolage est due.

Pour les cours dont l'écolage est supérieur à 1'000 francs:

Vous devez nous adresser une lettre stipulant l'annulation de votre inscription. La date du timbre postal sera considérée comme date d'annulation officielle. La dispense ou le remboursement des écolages s'effectue selon les modalités suivantes:

Date d'annulation d'inscription	Taxe de retrait
Jusqu'à 45 jours civils avant le début du cours:	CHF 100.- contribution aux frais
Entre 44 et 22 jours civils avant le début du cours:	10% de l'écolage, mais au max. CHF 500.-
Entre 21 et 15 jours civils avant le début du cours:	30% de l'écolage
Entre 14 et 8 jours civils avant le début du cours:	50% de l'écolage
Entre 7 et 1 jour(s) civil(s) avant le début	80% de l'écolage

Après le début du cours: Aucune dispense de paiement ni remboursement. Si vous avez conclu une assurance couvrant les frais d'annulation, vous êtes couvert(e) en cas d'omission de désinscription en temps opportun (consultez à ce sujet les Conditions générales d'assurance). Sans assurance frais d'annulation, les conditions ci-dessus s'appliquent.

Absences

Les cours manqués ne peuvent pas être rattrapés et ne sont pas remboursés.

Attestation de cours

A condition que vous ayez suivi au minimum 80% des leçons, nous nous ferons un plaisir de vous établir une attestation de cours ou d'inscrire le cours dans votre carnet de formation de la Fédération suisse pour la formation continue (FSEA). Dans les deux cas, il faudra toutefois que le cours ne date pas de plus d'une année. Sous réserve expresse de réglementations différentes propres aux cours à diplôme



ou certificat.

Assurance

Pour tous les cours et manifestations organisés par CEFORI, nous déclinons toute responsabilité pour les éventuels dommages que vous pourriez subir. Vous devez dès lors souscrire vous-même une assurance responsabilité civile suffisante. L'utilisation des installations de CEFORI s'effectue à vos risques et périls. CEFORI ne saurait être tenue responsable de vols ou de pertes dans ses locaux.

Protection des données

CEFORI traite, avec le plus grand soin et conformément aux règles de la loi suisse sur la protection des données, les données que vous nous communiquez lors de votre inscription, du déroulement des cours ou à d'autres occasions (par ex. des événements) ou que nous obtenons à votre sujet dans ce contexte ou que nous avons reçues antérieurement de votre part.

Par le biais de votre inscription, vous acceptez que les données citées soient transmises à d'autres partenaires CEFORI et qu'elles soient regroupées avec des données complémentaires, disponibles provenant de tiers, et soient utilisées au sein de l'ensemble de CEFORI pour les analyses de vos contacts ou vos cours suivis précédemment (profils apprenants).

Enregistrements vidéo et audio

Il est interdit d'effectuer des enregistrements vidéo ou audio dans tous les locaux de nos écoles, sans le consentement explicite de la Direction, du Formateur et des participants/es au cours.

Modifications des programmes et des prix

La direction se réserve le droit de procéder à des modifications des programmes, des prix ainsi que des conditions générales.

Voie de recours

Toutes réclamations concernant les attestations de cours délivrées par CEFORI sont à adresser par voie électronique à : info@cefori.ch ou par courrier postal à:

CEFORI
Rue du Valentin 32
1004 Lausanne

For juridique

Toutes les relations juridiques avec CEFORI sont soumises au droit suisse. Le for juridique est à Lausanne, Suisse.

Pour toute question relative aux CG, veuillez vous adresser au secrétariat CEFORI: info@cefori.ch

